



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Numéro du produit 11897

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appel d'Urgence (en dehors des heures ouvrées) SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Sds No. 11897

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Mentions de mise en garde	<p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient dans ...</p>
Contient	GLYCOLIC ACID, solution d'ammoniaque 10 - 25%

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

GLYCOLIC ACID		30-60%
Numéro CAS: 79-14-1	Numéro CE: 201-180-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485579-17-XXXX
Classification		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
solution d'ammoniaque 10 - 25%		10-30%
Numéro CAS: 1336-21-6	Numéro CE: 215-647-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488876-14-XXXX
Classification		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmolement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

solution d'ammoniaque 10 - 25%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 ppm 7 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 20 ppm 14 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

GLYCOLIC ACID (CAS: 79-14-1)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 9.2 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 57.69 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 10.56 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.53 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.3 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.6 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28.85 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 9.2 mg/m ³
PNEC	- eau douce; 0.0321 mg/l - eau de mer; 0.0031 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0115 mg/l - Sol; 0.007 mg/l - STP; 7 mg/l - rejet intermittent; 0.312 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.115 mg/kg

solution d'ammoniaque 10 - 25% (CAS: 1336-21-6)

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
DNEL	Industrie - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 6.8 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 47.6 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 36 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 68 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 14 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 7.2 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 23.8 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 2.8 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 6.8 mg/kg/jour
PNEC	- eau douce; 0.0011 mg/l - eau de mer; 0.0011 mg/l - rejet intermittent; 0.089 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN 166

Protection des mains Porter des gants de protection. EN 374

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Paille.
Odeur	Caractéristique.
pH	pH (solution concentrée): 4.15
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @
Densité relative	1.092 @ @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Non déterminé.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	3,797
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Provoque des brûlures.
Contact cutané	Provoque des brûlures.
Contact oculaire	Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1760
N° ONU (IMDG)	1760
N° ONU (ICAO)	1760
N° ONU (ADN)	1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT GLYCOLIC ACID, solution d'ammoniaque 10 - 25%)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT GLYCOLIC ACID, solution d'ammoniaque 10 - 25%)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS GLYCOLIC ACID, AMMONIA SOLUTION 10 - <25%)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT GLYCOLIC ACID, solution d'ammoniaque 10 - 25%)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C9
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

SOLUTION AQUEUSE D' ACIDE GLYCOLIQUE ET D'AMMONIAQUE.

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	CHIP for everyone HSG228. Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	15/04/2015
Numéro de version	1.000
Remplace la date	28/06/2013
Numéro de FDS	11897
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Jitendra Panchal